

FORMATION EN LITHOTHERAPIE - ÉNERGÉTIQUE MODULE 1 : "Les 4 éléments fondamentaux des minéraux"

Ce module permet de percevoir ce que sont les minéraux, leurs actions et interactions avec nous, comment les utiliser dans notre vie, notre quotidien et obtenir les résultats escomptés. Etude des différentes structures physiologiques de la pierre, les différentes possibilités d'utilisations et les outils indispensables pour naviguer avec les pierres.

1^{er} jour : Etude des 4 éléments : la couleur, la composition chimique, le système cristallin et la géométrie externe des minéraux. Expérimentation du mode opératoire des pierres.

2^{ème} jour : Comment choisir, utiliser et porter les pierres au quotidien. Apprendre à faire les mesures énergétiques. Etude et expérimentation des différentes techniques de purification et de rechargement des pierres.

Un support papier ainsi qu'un ensemble de pierres seront mis à votre disposition à l'occasion de cette formation.

Coût de la formation : Personne seule : 230€ net (acompte 70€). Couple : 414€ net /personne (acompte 125€). Etudiant ou demandeur d'emploi : 207€ net (acompte 65€). Possibilité de paiement en plusieurs fois.

Acompte obligatoire pour réservation définitive à joindre avec le bulletin d'inscription dûment rempli. Hébergement et repas non compris. A réception, vous recevrez une confirmation d'inscription avec les indications du lieu précis et les détails du déroulement de la formation.

Janvier 2020 - lundi 13 & mardi 14 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Avril 2020 - Samedi 04 & dimanche 05 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Juillet 2020 - Jeudi 02 & vendredi 03 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Octobre 2020 Samedi 17 & dimanche 18 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

✂-----✂

Bulletin d'inscription à la formation lithothérapie - énergétique à renvoyer **MODULE 1 : "Les 4 éléments fondamentaux des minéraux"**

Nom, prénom :

Adresse : **CP & VILLE :**

Portable : **Mail :**

Profession :

POUR VOTRE INSCRIPTION, VEUILLEZ COCHER LES CASES :

personne seule : 230€ net (acompte 70€)

Couple : 414€ net (acompte 125€)

Etudiant ou demandeur d'emploi : 207€ net (acompte 65€) justificatif à fournir.

Janvier 2020 - lundi 13 & mardi 14 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Avril 2020 - Samedi 04 & dimanche 05 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Juillet 2020 - Jeudi 02 & vendredi 03 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Octobre 2020 Samedi 17 & dimanche 18 à **Camou (64120)** entre Pau & Bayonne - Hébergement possible sur place.

Règlement par chèque à l'ordre "EURL NIM" Le solde sera réglé à l'arrivée le premier jour de formation.
Bulletin à nous retourner (sans les CGI) à **EURL NIM - 5504 RD29 -64120 AICIRITS CAMOU SUHAST**

J'atteste avoir pris connaissance des Conditions Générales d'Inscription (CGI) ci-joint et les accepte.

Date :

Signature :

P.S. : Si vous souhaitez poursuivre la formation, les dates pour les prochains modules seront déterminées directement avec l'ensemble des personnes qui souhaitent poursuivre pendant le déroulement du module 1

Conditions générales d'inscription

Aux formations, ateliers et séminaires de GAIA – la source d'énergie .fr

Article 1 : Inscription et paiement

L'inscription définitive sera prise en compte uniquement à la réception du bulletin d'inscription dûment remplis, signé et du règlement partiel ou total (acompte 30% obligatoire) en espèce, virement ou chèque à l'ordre de "EURL NIM".

Article 2 : Attestation

Chaque formation et séminaire suivi donne droit à une attestation de formation délivrée sur demande.

Article 3 : Annulation

GAIA – la source d'énergie.fr se réserve le droit d'annuler un groupe si le nombre de participants est insuffisant pour son organisation ou son fonctionnement ou si des circonstances imprévues l'exigent. En cas d'annulation, les acomptes versés à l'inscription seront intégralement remboursés ou reportés sur une autre date.

Article 4 : Désistement, interruption

En cas d'annulation par le stagiaire plus de 30 jours avant le début de la formation, le montant déjà réglé sera intégralement remboursé moins 20 euros pour frais de dossier.

En cas d'annulation moins de 30 jours avant le début de la formation : l'intégralité de l'acompte de la formation ou de l'atelier seront retenus.

Pour toute formation commencé le coût total réglé reste dû et non remboursable.

Article 5 : Propriété intellectuelle

Les enregistrements audio des contenus des formations et séminaires sont soumis à l'autorisation du formateur.

GAIA – la source d'énergie.fr et l'animateur de formation, atelier ou séminaire sont propriétaires des contenus relatifs aux modules et des documents pédagogiques. Toute personne reproduisant ou diffusant ces documents dans un cadre autre que privé est soumise aux peines prévues par la loi.

Article 6 : Réglementation

GAIA – la source d'énergie.fr vous informe, compte tenu de la loi du 30 avril 1946, au décret 60665 du 4 juillet 1960, à l'article L.489 du code de la santé publique et au décret 96-879 du 08 octobre 1996, que la lithothérapie ne constitue en aucun cas de soins médicaux ou de kinésithérapie. Pour tout problème d'ordre médical, seul le médecin traitant est habilité à effectuer le diagnostic et la prescription médicale adéquate.

Article 7 : Différends éventuels

Si une contestation ou un différend ne peuvent être réglés à l'amiable, le litige sera porté devant le Tribunal compétent de Bayonne (64).